





**BONNE ANNÉE**

**PREMIÈRE POSTALE**

La Régie des postes innove, en ce début d'année, avec la mise en vente d'une pochette, illustrée en quadrichromie, et contenant tous les timbres-poste émis en 1986, présentés sur des cartes-classeurs.

Une belle initiative, à tirage limité, qui devrait intéresser tous les philatélistes, et qui est vendue uniquement par correspondance au prix de 1.000 francs (000-2055630-06).

*"Le Soir" 2-1-87*

**Assemblée générale du club philatélique**

Le club philatélique de Wavre vient de tenir son assemblée générale annuelle. Au cours de celle-ci, le président Hubert Havrenne a annoncé pour la fin avril 1987, l'organisation de la prévente du timbre-poste spécial consacré au « Jeu de Jean et Alice » qui fera partie de la série « Folklore ».

Le trésorier Paul Jottard fit part de la situation financière du club. Il souligna que les bénéfices propres à l'exercice se montent à quelque trente-six mille francs. Ces bénéfices sont principalement dus à la prévente du timbre « touristique » représentant l'hôtel de ville de Wavre ainsi qu'à la journée d'échanges du mois d'octobre.

Arthur Delmez et Auguste Despontin ont été désignés comme vérificateurs aux comptes pour 1987. Le commissaire Joseph Hoeyenbrugge et le secrétaire Guy Otten ont été réélus à leur poste, à l'unanimité. D'autre part, Jean Dessy qui désormais assume le service des carnets à choix a été admis au sein du comité. Pour de plus amples renseignements au sujet du club philatélique de Wavre : Guy Otten, 010/22.25.12.

*"Le Soir" 3-1-87*

**BELGIQUE**

— (suite du rapport d'activité 1985 de la Régie des postes :)

● Le mouvement général des correspondances a suivi une évolution 1984/85 de + 1,86 % pour un total de 3.015.366 (milliers) d'envois répartis comme suit : envois enregistrés — envois recommandés de service non compris — : 21.561 (milliers) soit 0,71 % du volume total, dont 0,60 % en service intérieur et une évolution 84/85 de + 2,52 % ; exprès : 5.303 (= 0,18 % ; 0,06 % ; — 5,86 %) ; envois de service : 138.978 (= 4,61 ; 5,24 ; — 2,52) ; lettres : 946.104 (= 31,38 ; 27,29 ; — 1,27) ; cartes postales : 28.703 (= 0,95 ; 0,87 ; + 3,49) ; cartes illustrées : 28.532 (= 0,95 ; 0,20 ; — 1,25) ; imprimés : 724.826 (24,04 ; 24,45 ; + 10,72) ; journaux et périodiques : 293.567 (9,73 ; 27,93 % avec les abonnements-poste ; — 1,93) ; abonnements-poste : 468.555 (15,54 ; — 3,15) ; publi-

cations périodiques imprimées : 325.958 (10,81 ; 12,38 % + 5,34) ; divers : 33.279 (1,10 ; petits paquets : 0,96 + cecogrammes : 0,02 ; + 14,65).

● Le nombre d'envois transmis journallement au service des rebuts est de l'ordre de 0,0002 %, soit 2.600 unités dont 45 % seront redistribués après recherches.

+ En service international, le volume du courrier transmis par voie aérienne à destination de l'étranger s'est accru, sauf dans les relations avec le Burundi, le Rwanda et le Zaïre.

● Notons enfin que la Belgique assume la présidence du groupe de travail « Poste aérienne » au sein de la commission « Postes » de la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (C.E.P.T.).

● Dans le texte de la semaine dernière, était signalée la vente de 1.150.000 postogram...

*"Vers l'Avenir" 29 XII 86*

Une autre collection de Belgique est également possible

Les considérations qui suivent sont toutes personnelles et n'engagent personne. Tant mieux si elles donnent lieu à des confrontations amicales.

Précisons-le immédiatement : cet article est destiné à ceux qui s'adonnent à la philatélie ou qui désirent être initiés à la philatélie pour elle-même, c'est-à-dire pour cet attrait indéfinissable qui émane d'elle, pour le bien-être mental et l'enrichissement culturel qu'elle procure. Bref, une philatélie pure et sans arrière-pensée. En conséquence, notre attention se porte sur le collectionneur frustré et sur le débutant qui n'hésiteraient pas à remanier leur collection traditionnelle et incomplète.

A maintes reprises et au bénéfice du débutant, une mise en garde a été faite sur la quasi impossibilité de pouvoir se constituer encore une collection complète "de pays" dans sa forme traditionnelle, sauf en disposant de larges moyens financiers, à échelonner sur un terme moyennement long. On lui cite en exemple l'image d'un collectionneur "par pays" coturant. Il découvre ainsi le type du collectionneur obsédé par la soif de la totalité, qui veut collectionner en complet, alors que ses moyens financiers ne le lui permettent pas. D'un oeil morne, ce "traditionnel" contemple ses feuilles blanches et ses petits cadres vides. Comment ne se sentirait-il pas frustré par cette constatation ? Conséquence : son enthousiasme philatélique diminue progressivement et bien souvent, il abandonne. Cependant, il reste fréquemment attaché à sa routine, car l'homme est en fait un coutumier. L'âge venant, ce phénomène s'accroît encore. Si vous croyez que cette image est exagérée, donnez-vous la peine d'observer les arrivées puis les détachements progressifs dans les cercles philatéliques.

Et pourtant, cette humeur atrabilaire est déplacée car il se présente au débutant et au collectionneur indécis d'autres voies pour réaliser leurs aspirations philatéliques. Il y a en effet, toutes sortes de collections spécialisées et aussi, la thématophilie. L'impulsion du complet ne joue pas, dans ces genres, un rôle prépondérant et certainement pas dans la thématophilie constructive, où aucun cadre vide sur une feuille d'album préimprimée n'offense l'oeil ou ne ravive les regrets. Le collectionneur "par pays" déçu mais restant attaché aux émissions postales de son pays trouve dans ce genre l'occasion de reclasser thématiquement son matériel, sans pour cela abandonner ses acquis. Le remaniement est exécuté intégralement dans le cadre d'un schéma de collection, conçu et élaboré personnellement, et non suivant l'ordre chronologique, responsable en grande partie des "trous" dans la collection. Dans la philatélie constructive, la date d'émission n'a, pour diverses raisons, que très peu d'importance.

Le philatéliste qui se dirige vers la méthode thématique se crée de nouvelles chances du fait qu'il ne doit pas se limiter au classement chronologique de timbres-poste, avec ou sans variétés, mais en prêtant attention aux documents postaux avec leurs caractéristiques, comme par exemple les cachets postaux et de propagande et les illustrations postales sur les entiers (cartes-lettres, aérogrammes, etc..). Du point de vue esthétique, les feuilles d'album prennent, par l'apport de ces documents postaux officiels, un aspect coloré

et varié par la forme, ce qui provoque un attachement personnel et un stimulant agréable afin de persévérer.

Après les déterminations précédentes, se pose tout naturellement la question de savoir comment entamer l'élaboration d'un plan pour une collection thématique de Belgique. En premier lieu, on procède, à l'aide du catalogue, à l'analyse des émissions nationales. Bien vite, on découvre qu'elles peuvent être classées sous un certain nombre de motifs principaux (appelez-les, si vous voulez, lignes principales, déterminants, composants, classes, sortes ou ce que vous désirez, peu peu importe). Les motifs principaux sont ensuite subdivisés en motifs secondaires. Le plan acquiert dans son ensemble une liaison structurée par la disposition judicieuse des motifs principaux. Il serait possible de le définir comme suit : le plan revêt le caractère d'un plan architectural. Le matériel philatélique forme les éléments de la construction. Le tout se fonde finalement en un ensemble synoptique. Un tel plan sera publié dans un prochain article, en guise d'exemple, sans engagement et avec le seul but de vous inspirer. Une suggestion : ne concluez pas avant d'avoir étudié le plan en détail.

Et maintenant, une mise au point indispensable ; "La Belgique, thématiquement" ne peut en aucun cas être confondue avec le thème "Histoire de Belgique". Chacune de ces deux collections possède son essence et son cachet propres.

"L'histoire de Belgique" est supposée faire appel à du matériel d'autres pays, tandis que "La Belgique, thématiquement" n'utilise que ce qu'ont à offrir les émissions nationales, suppléées par leurs caractéristiques postales.

Le projet développe ici est-il neuf ? Non. Il y a quelques années, il fut déjà ardemment défendu par écrit. Entretemps, de nombreuses collections de ce genre furent montées en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne. Il en va de même dans notre pays. Le procès de maturation y est en route.

A U    D R A P E A U            B E L G E            S.P.R.L.  
Marchand-Tailleur  
Confections pour hommes et jeunes gens  
rue Haute, 24    1300 WAVRE    Tél 010/22.25.12

C A F E            D E            L A            P A I X  
Cercle d'échecs    Club philatélique    Union des fanfares  
Deux salles de réunion  
Place A. Bosch, 42    1300 WAVRE    Tél 010/22.34.96

Pour toutes vos assurances et prêts  
Pour votre épargne  
BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE  
rue du Chemin de Fer, 15    1300 WAVRE    Tél 010/22.23.28  
Ouvert de 9 à 12 H & de 13 à 16 H sauf samedi sur rendez-vous

REALISATIONS INTER MEMBRES

DU JEUDI 15 JANVIER 1987

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	1 (4 marges)	0	3000	1000	
2		2 (4 marges)	0	2200	1000	
3		6;6 B; 7	0	825	335	
4		23	0	550	230	
5		179-81	xx	350	100	
6		401a;427a;480a;528a;427	xx	435	210	
7		471-77	0	750	300	
8		532-37	0	500	200	
9		777-80	xxx	900	430	
10		785	xxx	1450	650	
11		842-44	xxx	1050	500	
12		912-17	xxx	1800	800	
13		918-23	xxx	2600	1200	
14		930-37	xxx	2450	1200	
15		1096-1101	x0	550	200	
16		1102-07	0	550	250	
17		1139-46	0	500	200	
18		1147-49	xxx	400	180	
19		1176-81	0	500	200	
2e 20	Belgique	892-97	xxx	3250	1600	
21		898-99	xxx	8600	4200	
22		938-40	xxx	1850	900	
3e 23	Belgique	249-53	xx	500	200	
24		519-26	xx	1200	540	
25		532-37	xx	1200	540	
26		823-25	xx	750	360	
4e 27	Belgique	79	xx	3500	850	
28		80	xx	3000	700	
29		221-33	xx	3500	1050	
30		230 variété	xx	1500	500	
31		258-66	xx	4000	1200	
32		293-98	xx	1750	435	
33		308-14	xx	1400	400	
34		390-93	xx	2500	700	
35		1423-24 phosphore	xxx	6000	2800	
36		Chemin fer 369-72	xxx	10000	4300	
5e 37	France	352	xx	35	85	
38		388	xx	35	85	
39		423	xx	48	115	
40		606	xx	20	50	
41		607-11	xx	18	45	
42		682-701	xx	50	120	
43		766-70	xx	46	110	
44		780-84	xx	16	38	
45		850-52	xx	14	33	
46		919	xx	23	55	
6e 47	Belgique	341 (4)	xxx	320	145	
48		615-22	xxx	140	55	
49		631-38	xx	200	80	
50		697-98	xx	75	35	

SOUPER GASTRONOMIQUE  
oooooooooooooooooooo

Le 20e souper gastronomique du Club philatélique aura lieu le samedi 17 janvier (attention : une semaine avant la date prévue dans le bulletin de décembre) à partir de 19 H 30 au restaurant "Le Grand Duc", rue des Fontaines à Wavre.

MENU

Apéritif maison ou jus d'orange	Participation : 1.200 F
Damier de poisson sauce Vincent	par personne tout compris
Demi-homard au beurre blanc	(apéritif, repas, vins, service et TVA).
Gigotin d'agneau	Inscriptions jusqu'au
Jardinière de légumes	lundi 19 janvier auprès
Pommes Dauphine	de M B Jottard
Omelette norvégienne	CCP 000-0795064-52 ou
Moka	lors de la réunion du jeudi 15 janvier

-----  
COTISATIONS  
oooooooooooo

Si une croix rouge figure ci-contre, cela signifie que nous n'avons pas encore reçu votre cotisation pour 1987. Il est encore possible de verser 300 F ou 200 F pour les moins de vingt-cinq ans au Cpte 654-0002229-38 "Cotisations Club philatélique de Wavre.

Bien merci d'avance  
-----

PETITES ANNONCES  
)))))))))

Recherche articles philatéliques extraits de journaux  
Pierre Vansever, clos du quadrille, 2, Bte 12 1340 Ottignies

Offre 30 F pour 100 points Artis-Historia et 40 F pour 100 points Soubry

Recherche anciennes cartes postales illustrées de WAVRE et MELLET

Recherche pièces de monnaie courante de Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Tristan da Cunha, Turks et Caïcos, Corée du Nord, Qatar et Tokelau.

Recherche recueil de poésies "Hôtel Bourgeois" de Maurice Carême

Recherche un journal des pays suivants : Sahara occidental, Sao Tome et Principe, Somalie, Soudan, Swaziland, Antigua, Antilles néerlandaises, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes....  
Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 WAVRE 010/22/25.12.

7e

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
51	Belgique	84-107	0	11500	4850	
52		150-63	0	60000	27000	
53		184-86	xxx	250	100	
54		187	xxx	400	190	
55		189	xxx	180	75	
56		221-33	xxx	3500	1400	
57		234-36	xxx	100	30	
58		237-39	xxx	750	375	
59		240-44	xxx	725	360	
60		244 (feuillet de 10)	xx	8000	4000	
61		245-48	xxx	200	80	
62		249-53	xxx	3000	1500	
63		254-57	xxx	850	415	
64		258-66	0	4000	1500	
65		266A-K	0	16500	7000	
66		256A-257A	xxx	1300	585	
67		302-04	xxx	550	275	
68		326-32	xxx	7200	3600	
69		334	xxx	300	80	
70		342-50	xx	30000	12000	
71		351-52	0	6500	2600	
72		353-55	xxx	3000	1500	
73		363-74	0	40000	19000	
74		377-83	0	9000	4000	
75		356-62	0	6000	2400	
76		401-03	xxx	550	270	
77		401 a (tête-bêche, conti-				
		gus + interpanneaux)	xxx	475	235	
78		420a; 423a; 425a	xxx	65	30	
79		427a	xxx	138	65	
80		429-35	xxx	5000	2480	
81		446	xxx	120	55	
82		466-70	xxx	600	300	
83		481-83	xxx	550	275	
84		488-95	xxx	2000	1000	
85		504-11	0	1500	600	
86		538-46	xxx	375	165	
87		631-38	xxx	340	170	
88		641-46	xxx	270	135	
89		674-89 A	xxx	1100	550	
90		716-24	xxx	180	90	
91		737-41	xxx	375	370	
92		743-47	xxx	850	425	
93		758-50	xxx	195	50	
94		751-55	xxx	3000	1500	
95		756-60	xxx	1200	600	
96		761-72	xxx	2650	1325	
97		773-80	xxx	1850	925	
98		781-84	xxx	800	400	
99		785-86	xxx	2400	1200	
100		787-91	xxx	2800	1400	
101		798-806	xxx	375	185	
102		807-10	xxx	550	275	
103		841-42	xxx	200	90	
104		952-54	xxx	130	65	
105		964-66	xxx	325	160	
106		969-70	xxx	130	50	
107		1008-10	xxx	110	50	

	N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
8e	108	Allemagne	60	xx	265	795	
	109	Belgique	394-400	0	7500	3500	
	110		Carnets 88-89	xxx	275	130	
	111		Carnets 814-815	xxx	80	40	
	112	Congo belge	3	0	1750	700	
	113		11	0	15000	6000	
	114		12	0	4000	1600	
	115		27	0	2500	1000	
	116		150-58	xxx	1600	640	
	117		209-13	xx	1100	440	
	118		277-95	xx	1200	500	
9e	119	Luxembourg	388-91	xx	50	20	
	120		402-05	xx	250	100	
	121		410-13	xx	450	180	
	122		425-28	xx	600	240	
	123		429-32	xx	500	200	
	124		433-38	xx	3500	1400	
	125		439-42	xx	600	240	
	126		443-48	xx	5000	2000	
	127		449-52	xx	600	240	
	128		453-54 (2)	xxx	4000	1800	
	129		455-60	xx	1000	400	
	130		461-64	xx	650	260	
	131		465-70	xx	300	120	
	132		471-72	xx	150	60	
	133		473-74	xx	200	80	
	134		475	xx	200	80	
	135		476-81	xx	350	140	
	136		484-89	xx	600	240	
	137		496-99	xxx	550	250	
	138		500-05	xx	400	160	
	139		511-13	xxx	3250	1500	
	140		514-16	xxx	11000	5000	
	141		518-19	xxx	200	90	
	142		526-27	xx	150	60	
	143		531-33	xx	1200	480	
	144		559-61	xxx	75	35	
10e	145	Belgique	302-04	xx	300	80	
	146		317-24	xx	3000	810	
	147		411-18	xxx	750	210	
	148		429-35	xx	1800	410	
	149		436	xx	1500	450	
	150		478 (pli)	xxx	1400	290	
	151		488-95	xx	800	210	
	152		496-503	xx	900	210	
	153		504-11	xx	1500	390	
	154		529-31	xx	150	40	
	155		532-37	xxx	1200	310	
	156		556-67	xxx	525	120	
	157		728-36	xxx	575	140	
	158		743-47	xxx	850	220	
	159		748-50	xxx	195	60	
	160		756-60	xx	800	210	
	161		773-86	xxx	950	260	
	162		777-80	xxx	900	240	
	163		781-84	xxx	800	240	
	164		787-91	xx	1900	410	
	165		892-97	xx	2000	560	
	166		900-87	xx	1650	410	